



Procès-verbal
Le mercredi 20 mars 2002 - n° 79

10 heures

Présidente : Mme Louise Harel

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 04.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires inscrites par les députés de l'Opposition

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 20 et 97 du Règlement, le débat se poursuivra au-delà de 12 heures.

M. Fournier (Châteauguay) propose :

QUE l'Assemblée nationale déplore vivement le manque de vision et de leadership du gouvernement du Parti québécois dans la mise en œuvre des recommandations du rapport Clair.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Brouillet, premier vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion : dix minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique ; cinq minutes sont accordées au député indépendant ; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste du temps consacré à ce débat ; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes s'ajoutera à celui de l'autre groupe, tandis que le temps non utilisé par le député indépendant pourra être redistribué entre les groupes parlementaires, et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Suit le débat sur la motion de M. Fournier (Châteauguay).

Le débat terminé, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de Mme Vermette, leader adjointe du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la présente séance.

20 mars 2002

À 12 h 09, M. Brouillet, premier vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 02.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Trudel, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, dépose :

Le rapport annuel du Conseil des relations interculturelles, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2000.

(Dépôt n° 1001-20020320)

Mme Lemieux, ministre d'État à la Culture et aux Communications, dépose :

Le rapport annuel de la Société de la Place des Arts de Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 août 2001.

(Dépôt n° 1002-20020320)

20 mars 2002

Dépôts de rapports de commissions

M. Lachance (Bellechasse), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 19 mars 2002, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi :

n° 68 Loi modifiant la Loi sur les cours municipales, la Loi sur les tribunaux judiciaires et d'autres dispositions législatives
(Dépôt n° 1003-20020320)

Dépôt de pétitions

M. Dumont (Rivière-du-Loup) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 305 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'élargissement de la route 185.

(Dépôt n° 1004-20020320)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Dupuis (Saint-Laurent) dépose :

Copie d'une correspondance entre monsieur Jean-Philippe Marois, directeur du cabinet du whip en chef de l'opposition officielle, et monsieur Léandre Nadeau, directeur général de l'administration du ministère des Finances, concernant une demande d'accès à l'information.

(Dépôt n° 1005-20020320)

20 mars 2002

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté sur la motion proposée par M. Fournier (Châteauguay) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition. Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale déplore vivement le manque de vision et de leadership du gouvernement du Parti québécois dans la mise en œuvre des recommandations du rapport Clair.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 86 en annexe)

Pour : **39** Contre : **58** Abstention : **0**

Motions sans préavis

Mme Beaudoin, ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le caractère particulier pour le Québec de la Journée internationale de la Francophonie, qu'elle réaffirme son attachement aux institutions de la francophonie et qu'elle exprime sa solidarité à l'égard des peuples qui ont le français en partage.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Mme Beaudoin, ministre des Relations internationales, propose :

QUE l'Assemblée nationale approuve le *Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*, lequel instrument international relève, par son contenu, de la compétence constitutionnelle du Québec.

20 mars 2002

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Mme Vermette, leader adjointe du gouvernement, propose :

QUE le nom du député de la Peltrie, monsieur Michel Côté, soit substitué à celui du député de Montmorency, monsieur Jean-François Simard, à titre de parrain du projet de loi d'intérêt privé suivant :

- n° 239, Loi concernant la Régie d'assainissement des eaux usées de Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

Mme Vermette, leader adjointe du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre la consultation générale à l'égard de l'avant-projet de loi intitulé « Loi sur la carte santé du Québec » ;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 49, Loi modifiant la Loi sur la Société d'habitation du Québec.

M. Bissonnet, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de la culture se réunira afin de poursuivre l'audition de la présidente-directrice générale de Télé-Québec et de préparer le rapport final sur cette audition ;

20 mars 2002

- la Commission de l'éducation se réunira afin d'entendre les dirigeants d'universités sur leurs rapports annuels 1999-2000 déposés à l'Assemblée nationale en application de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Bissonnet, troisième vice-président, informe l'Assemblée qu'il a reçu une demande de débat de fin de séance pour le jeudi 21 mars 2002, sur une question adressée par Mme Leblanc (Beauce-Sud) à M. Julien, ministre du Revenu, concernant la transmission par télécopieur de données personnelles et confidentielles effectuée par son ministère.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Mme Beaudoin, ministre des Relations internationales, propose que le principe du projet de loi n° 52, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Relations internationales et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 52 est adopté.

Mme Vermette, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 52 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

20 mars 2002

Adoption du principe

M. Julien, ministre du Revenu, propose que le principe du projet de loi n° 65, Loi budgétaire n° 1 donnant suite au discours sur le budget du 29 mars 2001 et à certains énoncés budgétaires, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Le débat est ajourné au nom de M. Gautrin (Verdun).

À 18 heures, M. Beaulne, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 21 mars 2002, à 10 heures.

La Présidente

LOUISE HAREL

20 mars 2002

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Fournier (Châteauguay) :

(Vote n° 86)

POUR - 39

Beauchamp	Delisle	Jérôme-Forget	Normandeau
Bélangier	Després	Kelley	Pelletier
Bergman	Dumont	Lafrenière	(<i>Chapleau</i>)
Boulet	Dupuis	Lamquin-Éthier	Poulin
Brodeur	Fournier	Laporte	Rocheffort
Chagnon	Gagnon-Tremblay	Leblanc	Sirros
Charest	Gauthier	Loiselle	Tranchemontagne
(<i>Sherbrooke</i>)	Gautrin	MacMillan	Williams
Chenail	Gauvin	Marsan	
Cholette	Gobé	Middlemiss	
Copeman	Houda-Pepin	Mulcair	

CONTRE - 58

Arseneau	Boulianne	Facal	Morin
Barbeau	Caron	Geoffrion	Pagé
Baril	Carrier-Perreault	Goupil	Paré
(<i>Arthabaska</i>)	Charbonneau	Julien	Pelletier
Beaudoin	Charest	Jutras	(<i>Abitibi-Est</i>)
Beaumier	(<i>Rimouski</i>)	Kieffer	Pinard
Bédard	Côté	Lachance	Rioux
Bégin	(<i>Dubuc</i>)	Landry	Robert
Bergeron	Côté	Leduc	Rochon
Bertrand	(<i>La Peltrie</i>)	Legault	Simard
(<i>Portneuf</i>)	Cousineau	Legendre	(<i>Richelieu</i>)
Bertrand	Désilets	Léger	Simard
(<i>Charlevoix</i>)	Deslières	Lelièvre	(<i>Montmorency</i>)
Blanchet	Dion	Lemieux	St-André
Boisclair	Dionne-Marsolais	Maltais	Trudel
Boucher	Doyer	Marois	Vermette
Boulerice	Duguay	Ménard	